

## Centres jeunesse: 25 ans déjà

**À** l'heure où le Québec fête le 25<sup>e</sup> anniversaire de la *Loi sur la protection de la jeunesse*, le Conseil permanent de la jeunesse tient à souligner le travail de toutes celles et de tous ceux qui oeuvrent auprès des jeunes en difficulté.

Notre société ne peut pas se permettre de perdre un seul jeune!

Mais souligner le travail de milliers d'intervenants ou de familles qui se préoccupent particulièrement des jeunes en difficulté, c'est également se tourner vers les jeunes. Observer leurs conditions de vie, partager leur difficulté de vivre; regarder avec eux l'avenir, partager leurs espoirs; écouter et discuter ensemble des problèmes d'aujourd'hui, définir la société de demain. Finalement, rapporter leurs propos.

C'est en ce sens que le CPJ mène depuis quelques mois déjà une vaste enquête auprès des jeunes en centres jeunesse. Ils sont annuellement quelque 100 000 à y recevoir des services directs de l'État; plus de 13 000 d'entre eux sont placés en milieu substitut parce que leur milieu familial ne suffit pas à la tâche. Il importe d'aller rencontrer ces jeunes dans leur milieu de vie. L'appel fut lancé.

Si plusieurs organismes communautaires ou institutionnels ont répondu à l'invitation du CPJ afin de nous permettre de rencontrer ces jeunes, d'autres sont restés muets. D'où vient cette hésitation, que nous révèle

ce silence? Surcharge de travail manque de personnel ou... peur? Crainte des qu'en dira-t-on, de l'évaluation, du jugement, de l'autre?

Se faisant le porte-parole des jeunes de moins de 18 ans en difficulté ou ayant connu des difficultés, le CPJ souhaite soulever la discussion sur la prise en charge des jeunes au moment où l'on célèbre le 25<sup>e</sup> anniversaire de cette loi unique et le 15<sup>e</sup> anniversaire de ce Conseil, également unique en Amérique du Nord. Mais surtout, il prête l'oreille à l'élément le plus jeune et le plus dynamique et le plus vulnérable de notre société que sont les adolescents et les jeunes adultes.

***Le CPJ mène depuis quelques mois déjà une vaste enquête auprès des jeunes en centres jeunesse.***

Ces jeunes ont beaucoup à dire. Permettons leur de s'exprimer.

Et merci à toutes celles et à tous ceux qui ont voulu nous faire part de leur histoire, heureuse ou difficile. Il est encore temps !

***Patrick Lebel***  
Président

Renseignements :  
Bernard Marier - 1 800 363-1049

## Des événements à suivre...

### - Colloque : *Familles en transformation : quels enjeux éthiques?*

Le Partenariat Familles en mouvance et Dynamiques intergénérationnelles organise prochainement un colloque sur les familles. Cet événement vise à sensibiliser les participants aux enjeux éthiques des changements familiaux, à analyser les actions publiques en direction des familles. Le colloque abordera également des questions comme l'autorité parentale et les responsabilités familiales.

19 et 20 février 2004  
Centre St-Pierre, à Montréal  
Informations : Carole Méthot (514) 499-8273

### - Colloque : *Urgence en entrepreneurship : une responsabilité à partager!*

La Fondation de l'entrepreneurship tiendra son prochain colloque annuel sur les actions à prendre pour renforcer la culture entrepreneuriale et assurer la relève en affaires. Les participants échangeront sur l'état et l'avenir de l'entrepreneurship québécois, en compagnie de plus de 60 personnes-ressources qui animeront débats, ateliers et tables-rondes.

18 et 19 février 2004  
Centre des Congrès de Québec  
Informations : [www.entrepreneurship.qc.ca](http://www.entrepreneurship.qc.ca)

**Vous cherchez des contacts?**

<http://www.cpj.gouv.qc.ca/fr/repertoire/repertoire.html>

*Un répertoire de plus de 1500 organismes jeunesse au Québec. Une source à sauvegarder.*

## LU DANS LES MÉDIAS

*"C'était une bonne loi en 1979, c'est encore une bonne loi aujourd'hui. [Mais] On s'est peut-être un peu trop reposé sur la loi en croyant qu'elle solutionnerait tous les problèmes des enfants et des adolescents."*

Pierre Lamarche, directeur général de l'Association des centres jeunesse du Québec, commentant les 25 ans de la *Loi sur la protection de la jeunesse*.

*"Il est indispensable d'envisager des modifications au texte de la Charte des droits qui permettront à celle-ci de continuer d'être, dans le prochain quart de siècle, l'assise juridique d'un Québec fondé sur la dignité humaine, l'égalité, la liberté, la solidarité et la démocratie."*

Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, dans un rapport dressant le bilan de 25 ans de l'application de la Charte du Québec.

*"On a dressé la liste de nos priorités, mais c'est certain qu'on demeure toujours en deçà de nos besoins. On se doit de mettre plus de ressources à la disposition des élèves en difficulté, sans quoi le taux de décrochage va augmenter. Ce qu'on reçoit est trop mince."*

Serge Bergeron, directeur de l'école Jeanne-Mance, sur le Plateau Mont-Royal à Montréal, à propos du manque de services professionnels en éducation au secondaire offerts aux élèves.

## **Pour agir globalement auprès des jeunes : Bien dans sa tête, bien dans sa peau**

Par Jacinthe Jaldhara Ledoux\*

### **Saviez-vous que...**

- Les ados québécois tendent à présenter autant un poids insuffisant qu'un surplus de poids\*.

- Plus de la moitié des jeunes sont insatisfaits de leur image corporelle alors qu'ils ont pour la plupart un poids normal ou même inférieur à la normale.

- De très nombreux jeunes prennent des moyens pour maigrir ou contrôler leur poids (sauter des repas, jeûner, continuer ou recommencer à fumer...).

- Suivre des régimes à l'adolescence est associé à l'anxiété, la dépression, à une faible estime de soi et à l'insatisfaction corporelle ; ce comportement accroîtrait aussi le risque de développer un surplus de poids en vieillissant.

\* Données issues des plus récentes enquêtes Santé

**V**ous êtes-vous déjà arrêté un instant pour noter l'omniprésence dans notre quotidien des images qui valorisent des femmes éclatantes de jeunesse aux formes très élancées et des hommes musclés débordant de forme physique? Sentez-vous l'inquiétude grandissante tant chez les experts que chez la population générale devant la tendance à la hausse de l'obésité chez les jeunes?

### **Poids, image de soi et santé : un défi de taille à l'adolescence**

Les jeunes, comme nous tous, évoluent dans un environnement dans lequel prédominent non seulement un culte de l'apparence physique et de la minceur, et une stigmatisation du " gros " et du " gras ", mais aussi une surabondance alimentaire, une forte pression commerciale à consommer régulièrement des aliments riches en sucres et en gras, une culture grandissante d'activités et de loisirs sédentaires, et une promotion sans scrupule de méthodes-miracles pour perdre du poids. Des experts scientifiques se rallient désormais pour dénoncer le fait que l'ensemble des problèmes liés au poids (obésité, diètes à répétition, troubles alimentaires) émergent d'un tel environnement jugé de plus en plus " toxique " en ce qui a trait à l'alimentation et au poids.

En se penchant sur ces questions, le programme Bien dans sa tête, bien dans sa peau (BTBP)\* présente une nouvelle façon d'accompagner les jeunes de milieu scolaire secondaire en matière de santé, de réussite scolaire et de rapport à soi et aux autres. Plus spécifiquement, il aborde de manière préventive les problèmes liés au poids en promouvant l'estime de soi, les attitudes et les comportements sains à l'égard du corps et du poids ainsi que le respect de soi et des autres quel que soit leur format corporel.

### **Une occasion à saisir tant pour l'école que pour la communauté**

Les intervenants auprès des jeunes ont à cœur la mise en œuvre d'interventions efficaces sur la santé et le bien-être global de ceux-ci. Cette préoccupation du milieu est reflétée par de récentes prises de position ministérielles. Dans le document Deux réseaux, un objectif : le développement des jeunes, les ministères de la Santé et de l'Éducation favorisent clairement une intervention globale et concertée en promotion et en prévention de la santé à partir de l'école, une approche-milieu déjà mise de l'avant et expérimentée avec succès dans plusieurs régions du Québec par des écoles qui oeuvrent en partenariat avec des organismes de leur territoire.

Dans le Programme national de santé publique 2003-2012, on stipule le développement pour le milieu scolaire d'interventions combinant des actions relatives à l'éducation de la santé et des actions environnementales à l'intention de l'école et de sa communauté. De par son approche d'intervention et son processus d'implantation, le programme Bien dans sa tête, bien dans sa peau actualise cette vision en favorisant notamment :

- l'écoute du jeune sur les valeurs liées à sa santé,
- l'intégration des interventions afin d'harmoniser les diverses dimensions de sa personne et les réalités de son milieu de vie
- la cohérence des discours et des pratiques d'intervention qui touchent le jeune, en ciblant l'ensemble des acteurs de son entourage (famille, enseignants, pairs, services scolaires et de la communauté, etc.).

\*Agente de promotion, BTBP

### **Vous trouvez ce programme intéressant ?**

Vous souhaitez inciter et soutenir les écoles et les communautés de votre région à utiliser cet outil?  
Communiquer avec Jacinthe Jaldhara Ledoux, agente de promotion de BTBP. Tél : (418) 848-0810 Courriel : jaldhara3@yahoo.com

\*Le programme est une initiative d'un organisme communautaire, le CAAO (Collectif action alternative en obésité, [www.cao.qc.ca](http://www.cao.qc.ca)) réalisée avec le soutien du ministère de la Santé et des Services sociaux, de l'Institut national de santé publique du Québec, des Régies régionales de santé et de services sociaux de Lanaudière et de la Montérégie, du ministère de l'Éducation et de Santé Canada.

## ↔ Directement du Centre de documentation

### La conciliation famille-travail

Quatre ans après la publication de son avis *Famille et travail, deux mondes à concilier*, le Conseil de la famille et de l'enfance vient de faire paraître un nouveau document sur ce thème plus que jamais d'actualité. Cette fois-ci, il a demandé à des entreprises comment elles permettent la conciliation travail et famille. Le Conseil voulait par cette recherche identifier les raisons qui incitent les dirigeants des entreprises à mettre en place des mesures qui facilitent cette conciliation. Le document a l'avantage de présenter six cas d'entreprise où le travail et la famille font parfois bon ménage, parfois pas.

*Famille-travail, comment conciliez-vous? Enquête dans six entreprises. Conseil de la famille et de l'enfance, 2003.*

### Le guide du pouvoir

Peu soupçonne son existence. Pourtant, des journalistes, des politiciens, des lobbyistes et bien d'autres l'utilisent régulièrement. Il s'agit du *Guide du pouvoir au Québec*. Petit document de poche, il contient les coordonnées de tous les députés au Québec, de même que les ministères et les organismes, avec les noms de leurs représentants. On y retrouve également les noms des personnes constituant les cabinets de ministres, les organisations syndicales, les associations, ou encore les partis politiques. "Un vade-mecum essentiel pour mieux suivre l'actualité dans les corridors du pouvoir au Québec", pour reprendre la description offerte.

*Le guide du pouvoir au Québec, édition 2004. Les Publications Mass-Media, 2004.*

////////////////////////////////////

## Des jeunes engagés

Qui a dit que les jeunes ne s'impliquent pas? Ils participent plus que leurs aînés à des mouvements associatifs dans le domaine des arts, de la culture et de la science (10% en 1999). Les jeunes sont également plus nombreux à participer à l'organisation d'activités culturelles (spectacles, festivals, expositions), 17% contre 11% pour l'ensemble de la population en 1999. Le bénévolat est aussi populaire : plus du tiers des 15-24 ans y consacrent une moyenne annuelle de 72,5 heures, toujours en 1999. Des jeunes plutôt engagés!

Source : *Regard sur la Jeunesse au Québec*, sous la direction de Madeleine Gauthier, 2003, p. 114.

# EN BREF

## Avez-vous lu?

Les publications  
du Conseil



Compte rendu

### **Pourquoi devenir député?** Forum de discussion

La question a fait l'objet d'un débat organisé par le CPJ en 2002. Deux députés, Claude Bécharde et Jean-François Simard, avaient été invités pour l'occasion. Ce dernier y a répondu de la façon suivante :  
"D'abord, il faut choisir son camp. Ensuite, il faut accepter les règles du jeu. Enfin, il faut travailler."

### **POUR NOUS JOINDRE**



12, rue Sainte-Anne, 2<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 3X2

Téléphone : 1 (418) 644-9595  
Sans frais : 1 800 363-1049  
Télécopieur : 1 (418) 646-0798

conseil.jeunesse@cpj.gouv.qc.ca  
www.cpj.gouv.qc.ca